

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité l'équipe de campagne de Jean-Luc Mélenchon pour répondre aux 29 propositions de votre plateforme éducation et parentalité, et c'est après une lecture assidue que nous vous présentons notre programme en matière d'éducation et de petite enfance.

L'école occupe une place centrale dans l'Avenir en commun, le programme de la France Insoumise. Notre projet éducatif est en effet inséparable de notre projet de société. L'Ecole doit apporter le savoir et la culture pour former des consciences émancipées, celles des citoyens éclairés de la VI République que nous voulons bâtir. Elle doit participer de l'élévation du niveau général de qualification pour faire face aux mutations de notre système productif et engager la transition écologique. Elle doit s'affirmer comme le creuset du peuple en formation alors que notre société est traversée par de multiples tensions.

Sur la question de la coéducation, nous n'y sommes pas défavorables, mais nous travaillons à mieux diffuser les savoirs et à articuler l'intervention des différents acteurs : universitaires, praticiens de terrain et ministère. La question pédagogique doit rester la prérogative des chercheurs et des professionnels de l'enseignement et le principe de liberté pédagogique absolument garanti.

Nous voulons faire des parents d'élèves des acteurs de la vie des établissements : créer un statut des parents d'élèves délégués donnant droit à la formation et à congé de représentation opposable à l'employeur ; mettre en œuvre des espaces parents, de la maternelle au lycée, animés par les parents d'élèves délégués, organiser les interventions des personnels médicosociaux, psychologues de l'Éducation nationale, des personnels de vie scolaire, afin de favoriser la continuité éducative entre familles et école.

Diverses enquêtes montrent que les écarts apparaissant très tôt entre les enfants. Il faut dès le plus jeune âge donner à tous les enfants les outils pour réussir. C'est le sens de notre proposition d'entrée dans la scolarité obligatoire dès 3 ans. Nous créerons ainsi une école de la petite enfance et non plus seulement « maternelle ». Elle tiendra compte de la spécificité d'âges auxquels les pédagogies basées sur l'éveil ou les jeux doivent être privilégiées. La scolarisation sera possible dès 2 ans et permettra d'engager l'acquisition des savoirs et surtout de préparer un passage en douceur vers l'école élémentaire.

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

Priorité sera donnée à l'acquisition du langage, condition de tout autre apprentissage. Autour des professeurs des écoles, des personnels complémentaires interviendront dans des classes aux effectifs limités.

Avant l'école et pour les tout-petits, nous souhaitons créer un service public de la petite enfance, en ouvrant 500 000 places de garde supplémentaires.

Sur la non-lucrativité, nous voulons débarrasser l'école des lobbies et garantir sa neutralité :

- Réformer la représentativité dans les commissions professionnelles consultatives afin de lutter contre la soumission de la formation aux intérêts des grandes entreprises et de garantir la présence des représentants de salariés en leur accordant les moyens nécessaires (droit à absence et indemnités) ;
- Abroger le dispositif « campus des métiers » et libérer les lycées agricoles de la tutelle des chambres d'agriculture et des lobbies ;
- Déconfessionnaliser l'école du dogme néolibéral : audit citoyen des partenariats de l'EN et fin des partenariats avec le Medef et de celui du rectorat de Créteil avec Teach for France ; interdiction de tout partenariat avec des groupes privés pour la diffusion de matériel y compris dans le domaine du numérique ;
- Généraliser l'équipement en logiciels libres.

Notre programme s'étend de manière très large sur vos interrogations, ainsi, nous vous conseillons de consulter notre livret thématique éducation sur <https://avenirencommun.fr/le-livret-education/>.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise